

DEPARTEMENT
de SEINE-et-OISE (1^{er} Dir.)

COMMUNE
de NEUIL SAINT DENIS



Numéro d'ordre
du livre-journal des recettes :

PUBLICITÉ FONCIÈRE ET CONSERVATION CADASTRALE.

Mutations pour 19 70

LOTISSEMENT

RECTIFICATION PARTIELLE du LOTISSEMENT
Procès-verbal de délimitation ⁽¹⁾

Esquisse ⁽¹⁾

ext 77-78-107-120-129

établi..... pour la constatation d'un changement de
limite de propriété à la demande de :

Mod. 30.
(Septembre 1960).

N° d'ordre
du document
d'arpentage } 32

Section A

3^e Feuille.

Vendeur : M. des résidences du château

Acquéreur : M.

M.

M.

M.

M.

par M. RAPIN Robert

1 Av Racine MARLY le Roi ⁽²⁾

Application faite sur Intégraph le 8.7.69

Date de l'application provisoire sur le plan minute de conservation : 19 JUIN 1970 19.....

(1) Rayer la mention inutile. Préciser le cas échéant, qu'il s'agit d'une esquisse provisoire.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre-expert foncier, inspecteur ou technicien retraité du Service du Cadastre, etc.) et adresse.

I. CHANGEMENTS CONSTATÉS ET ATTRIBUTION DES NOUVEAUX NUMÉROS DU PLAN.
(Col. 2 et 7 à 15 à remplir par le Service du Cadastre)

SITUATION ANCIENNE.							SITUATION NOUVELLE.									
N° du compte 1	Fichier immobilier (1) 2	NOM et PRÉNOM. 3	Section. 4	N° du plan (2). 5	CONTE-NANCE.			NATURE de CULTURE. 9	Section. 10	N° du plan (2). 11	Lettre indicative (3). 12	NATURE de CULTURE. 13	Classe 14	CONTE-NANCE PARCELLAIRE (3). 15		
					ha.	a.	ca.							ha.	a.	ca.
/	F	Residence du Chateau	A	1070	11	40			2	1776		Ten. agri.	2	10	32	
/	F		A	1071	4	38				1777		col		4	36	
/	F		A	1072	19	85				1778				4	12	
/	F		A	1272	6	95				1779				3	82	
										1780				4	12	
										1781				3	95	
										1782				4	07	
										1783				4	25	
										1784				3	84	
Total.....					42	58								42	58	

(1) Porter la mention « F » pour les propriétés déjà inscrites au fichier immobilier. — (2) Ilot de propriété ou parcelle suivant le mode de numérotage du plan cadastral. — (3) Subdivisions fiscales.

II. DÉTERMINATION DES CONTENANCES.
(Col. 3 et 4 à remplir par le Service du Cadastre)

SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.					
CONTENANCE du changement. 1	NOM ET PRÉNOM du propriétaire. 2	Section 3	N° du plan (1). 4	CONTE-NANCE.			CALCULS AUXILIAIRES ET COMPENSATION DES RÉSULTATS. 6	
				ha.	a.	ca.		
	Residence du chateau	A	1777	4	36		lot 629	
			1778	4	12		630	
			1779	3	83		631	
			1780	4	12		632	
			1781	3	97		633	
			1782	4	07		634	
			1783	4	25		635	
			1784	3	54		635	
			1776	10	32		espace vert ou 1350 avec FC = + 318 m ² solution adoptée E = 4258 pour la modification	
Total.....				42	58			

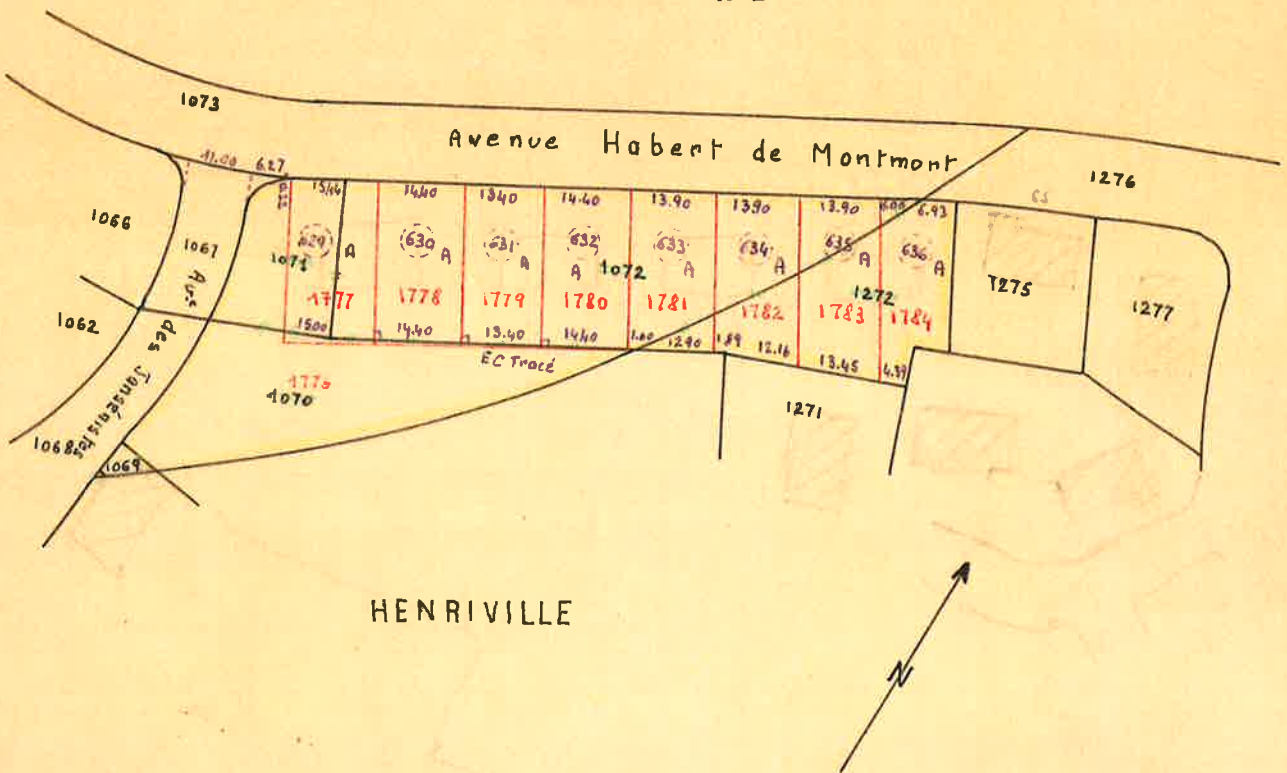
(1) Ilot de propriété ou parcelle suivant le mode de numérotage du plan cadastral.

Non payé fait a D.A. n° 320.

COMMUNE
du...MESNIL SAINT-DENIS...
Son...A...3.° File
Echelle : 1
1:250

N° d'ordre du document d'arpentage	321
Tableau d'assemblage	{ à modifier (1) sans chang' (1)
(1) Rayer la mention inutile.	

Section A 1



Superficie Graphique de l'Espacevent = 13°50

Extrait du plan minute établi
- par le Service du Cadastre (1).
- par la personne agréée dans
les bureaux du Cadastre (1).



Le présent document d'arpentage a été établi sur un extrait de plan cadastral

- d'après les indications fournies au bureau par les propriétaires (1).
- en conformité d'un piquetage effectué sur le terrain par les propriétaires (1).
- d'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le par
M. Société LEVITT France, géomètre à (1).

A...MARLY..., le...15 Novembre 1967

Les propriétaires,

Le Géomètre..... (2)

(1) Rayer les mentions Inutiles.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre-expert foncier, inspecteur ou technicien retraité du Service du Cadastre, etc.).

fait